

N°13-171123-01

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
   présents            8  
   votants            11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON à Yves GENEVOIS et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : Travaux de Rénovation et requalification de la Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » : validation de l'Avant-Projet Définitif, lancement de la consultation des marchés de travaux et autorisations d'urbanisme**

Par une délibération en date du 7 octobre 2022, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de lancer une consultation visant la recherche d'un groupement de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la requalification des Hauts de la Drayre.

Par une délibération en date du 10 mars 2023, le Conseil municipal a décidé, également à l'unanimité :

- d'arrêter le programme de requalification de la résidence Les Hauts de la Drayre de la façon suivante :
  - o Affectation des bâtiments A, B et C des Hauts de la Drayre à un usage de Résidence de Tourisme, pouvant intégrer une dimension de modularité favorisant la diversification touristique (accueil de courts séjours, ouverture sur les ailes de saison et en intersaisons, accueil de publics divers : public familial, tourisme d'affaires, sportifs...)
  - o Affectation du bâtiment Rif Fontan à un usage de services associés au pôle d'hébergements touristiques Hauts de la Drayre – Dôme des Rousses permettant d'assurer leur classement 4\*
- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet à un groupement piloté par le cabinet d'architecte grenoblois Arcane.

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation des études préalables qui se sont achevées avec le dépôt par l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'avant-projet définitif (APD).

Cet avant-projet définitif fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil municipal par l'architecte en charge de ce projet.

L'objectif du projet est de proposer une résidence neuve avec des prestations de qualité permettant une montée en gamme par l'obtention d'un classement 4 étoiles.

Les travaux vont également permettre une mise en conformité de l'accessibilité ERP et SSI des bâtiments ainsi que l'amélioration de la performance énergétique.

Les trois bâtiments (A, B et C) seront dédiés à l'hébergement et le bâtiment « Rif Fontan » servira à la mise en place de services communs (espace aquatique, espace bien-être, gaming-room, salle polyvalente, espace cycles...).

A l'issue de la phase APD, l'enveloppe de travaux est désormais estimée à 14 944 000 € HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est prévu un démarrage des travaux de rénovation de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » en 2024 pour une livraison à l'automne 2025, à l'exception du bâtiment C dont l'achèvement est prévu en janvier 2026.

L'avant-projet définitif étant remis, il est désormais possible de préparer le dossier de consultation des entreprises. Ce chantier devrait être réparti en 17 lots :

- Lot n°0 : Désamiantage
- Lot n°1 : Parois microberlinoises
- Lot n°2 : Démolition – Curage – Installations de chantier – Maçonnerie – Etanchéité enterrée – Revêtement de façade – ITE – Flocage -Revêtement de façade Pierre
- Lot n°3 : Échafaudage
- Lot n°4 : Charpente – Couverture – Bardage – Zinguerie - Lasures sur ouvrages bois extérieurs
- Lot n°5 : Etanchéité
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures Bois Alu – Serrurerie
- Lot n°7 : Doublage – Cloisons -Faux Plafonds - Peintures et revêtements intérieurs - Nettoyage
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures - Signalétiques et affichages
- Lot n°9 : Aménagement skiroom
- Lot n°10 : Carrelage – Faïences
- Lot n°11 : Sols souples – Parquets
- Lot n°12 : Cuisine et autres équipements
- Lot n°13 : Équipement pisciniste : sauna / hammam
- Lot n°14 : Ascenseurs
- Lot n°15 : Électricité CFO – CFA
- Lot n°16 : Chauffage – Ventilation – Plomberie Sanitaire
- Lot n°17 : Terrassements – VRD – Espaces verts

Il est donc souhaitable d'engager la phase de consultation pour les travaux de rénovation et requalification de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » selon la procédure de l'appel d'offres ouvert prévue par les dispositions des articles R.2161-2 à 5 du code de la commande publique.

Il est également nécessaire de permettre le dépôt des dossiers d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet.


Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à la majorité avec 9 votes pour et 2 votes contre (Brigitte ARNAUD et Bruno AVEQUE);

- Valide la réalisation de l'Avant-Projet Définitif de rénovation et de requalification de la résidence de tourisme Les Hauts de la Drayre tel que présenté en phase APD par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour un budget estimé de 14 944 000 € HT
- Décide de lancer la consultation pour les travaux de rénovation et requalification de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » selon les dispositions décrites ci-dessus;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 23 / article 2313 des budgets communaux 2024, 2025 et 2026 ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions, notamment la signature de l'ensemble des documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.  
Transmis en Préfecture le

Le Maire,  
  
Yves GENEVOIS 